

Blocs de pierre à La Chapelle : Paris conteste l'idée d'un dispositif « anti-migrants »

En raison des travaux du tramway, des blocs de pierre situés devant le centre d'accueil de migrants du boulevard de la Chapelle ont été déplacés vendredi dernier par les services municipaux pour être déposés sous un pont situé à proximité, ce pont devant prochainement faire l'objet de travaux.

Des collectifs ont dénoncé cet aménagement logistique, en le qualifiant de dispositif "anti-migrants" car ces pierres auraient pour vocation d'empêcher l'apparition d'un campement de rue à cet endroit. La Ville de Paris conteste ces allégations.

Il est particulièrement incongru de penser que la Ville de Paris compte « sécuriser » son espace public avec des pierres, qu'elle disposerait sur toutes ses places, ses rues ou ses trottoirs. Le sujet n'est pas de « cacher » la réalité – celle que des centaines de personnes de toutes nationalités dorment chaque jour dans la rue – mais bien de proposer des solutions durables d'hébergement à celles et ceux qui n'ont pas de toit. C'est la politique et l'objectif que la Ville de Paris mène depuis de nombreux mois, quelle que soit l'actualité médiatique.

Alors que depuis deux ans Paris est confrontée à une crise migratoire sans précédent, les services municipaux n'ont eu de cesse d'agir pour mettre à l'abri les migrants arrivant dans la capitale. Ce sont plus de 40.000 personnes – près de 1.700 par mois – qui ont ainsi été sorties de la rue, grâce à l'action conjointe de la Ville, des associations et de l'Etat.

Paris a été la première ville d'Europe à décider puis à ouvrir un centre d'accueil humanitaire, qui permet une prise en charge quotidienne des nouveaux arrivants. Auparavant, ces personnes dormaient plusieurs semaines sur l'espace public avant de bénéficier d'une prise en charge. Trois mois après son ouverture, ce centre d'accueil a permis la mise à l'abri de 5.200 personnes et ainsi démontré sa pertinence et son efficacité.

Cette mobilisation s'est traduite par un dialogue très exigeant entre la Ville de Paris et l'Etat, afin ce que dernier – en charge de l'accueil des migrants – alloue les moyens nécessaires. En proportion, aucune autre ville de France, à l'exception de Grande-Synthe, n'a investi sur ses fonds propres autant de moyens que Paris pour sortir les migrants de la rue.

Mais la problématique migratoire reste entière et les efforts des pouvoirs publics ne sont toujours pas suffisants. La Ville de Paris constate depuis une semaine que l'Etat n'assure plus la fluidité

nécessaire des dispositifs : les orientations des migrants arrivés au centre d'accueil de La Chapelle vers des structures plus pérennes, réparties dans toute la France, ont été réduites à portion congrue.

Si ces personnes n'accèdent pas dans des délais convenables à des CAO ou à des CADA, il est impossible pour la Ville de Paris et pour l'association gestionnaire du centre de la Chapelle de sortir de nouvelles personnes de la rue. Des campements de rue réapparaîtront alors très vite dans Paris. Ils amèneront à nouveau les migrants à vivre dans des conditions indignes et causeront à nouveau des nuisances inacceptables pour les riverains des quartiers populaires de la capitale qui font pourtant preuve d'une solidarité exemplaire.

L'Etat doit assumer son rôle et les collectivités locales, sur tout le territoire, doivent prendre conscience de la nécessité d'ouvrir des structures d'hébergement qui garantissent une prise en charge adaptée pour les migrants souhaitant demander l'asile en France.

Paris et l'Île-de-France ne peuvent faire face seules à ce qui s'avère être la plus grande crise migratoire des dernières décennies. Une mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et une répartition nationale de l'effort de solidarité sont indispensables pour relever ce défi et ainsi respecter la tradition d'accueil qui est celle de notre pays.

Contacts presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61